

PERMANENCE DU DEPUTE DE L'ARDECHE

HERVE SAULIGNAC

LE TEIL – jeudi 28 mars de 09h00 à 11h00 – mairie du Teil

PRIVAS – mercredi 03 avril de 09h00 à 11h00 – permanence parlementaire (5, cours du Palais)

BOURG-SAINT-ANDEOL – jeudi 04 avril de 09h00 à 11h00 – siège de la Communauté de communes DRAGA

LE CHEYLARD – jeudi 11 avril de 09h30 à 11h30 – mairie du Cheylard

LA VOULTE – jeudi 18 avril de 14h00 à 16h00 – mairie de La Voulte

VERNOUNX – jeudi 02 mai de 09h30 à 11h30 – petite salle sous La Poste (rue des Lavoirs)

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous

Au 04 75 64 56 49 ou à permanence@hervesaulignac.fr